

Le 3 juin 2024

Cher membre,

Assemblée Générale Annuelle 2024
de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada (AGRP)

En tant que membre de l'Association, vous êtes invité(e)s à assister à notre Assemblée Générale Annuelle. La réunion se tiendra virtuellement sous le format d'un webinaire et aura lieu :

Le jeudi 27 juin 2024 à 10H HP/13H HE

Si vous prévoyez d'assister à la réunion, veuillez-vous inscrire à l'avance au plus tard à 17h HP/20h HE le mardi 25 juin 2024 en utilisant le lien suivant :

[Lien d'inscription à l'AGA de l'AGRP 2024](#)

Suite à votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les informations de connexion au webinaire.

Vous aurez la possibilité de voter par procuration avant l'assemblée. Veuillez consulter la notice d'information et le formulaire de procuration. Advenant que vous ne puissiez pas participer, assurez-vous que votre vote soit pris en compte en retournant, par courriel, votre procuration signée à agm@productcare.org.

Les sujets abordés lors de l'assemblée comprendront l'élection des administrateurs, l'approbation des audits financiers de 2023 et aussi des mises à jour sur les programmes de l'Association.

Accédez aux documents de la réunion [ici](#) :

- L'avis de convocation à l'Assemblée Générale Annuelle et la circulaire d'information
- Le formulaire de procuration
- Les audits financiers

Le rapport annuel 2023 de l'AGRP est disponible [ici](#).

Sincères salutations,



Brian Bastien, Président

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister, veuillez-vous assurer que votre vote soit pris en compte en retournant votre formulaire de procuration signé, par courriel, à agm@productcare.org

Avis de convocation à l'Assemblée Générale Annuelle des Membres – 2024

PRENDRE NOTE que l'Assemblée Générale Annuelle des membres de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada se tiendra le jeudi 27 juin 2024 à 10H HP/13H HE. La réunion se déroulera « en ligne » sous le format d'un webinaire, aux fins suivantes:

1. Recevoir les rapports du conseil d'administration de l'Association
2. Recevoir les états financiers consolidés de l'Association pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et le rapport des auditeurs.
3. Approuver une résolution spéciale visant à modifier le nombre d'administrateurs et la composition du conseil d'administration en augmentant de deux (2) à trois (3) le nombre de postes au sein du conseil d'administration pour la catégorie des produits d'éclairage et d'alarme, et à modifier l'annexe B des Règlements administratifs en conséquence.
4. Élire les administrateurs de l'Association tel que décrit dans la circulaire d'information ci-jointe.
5. Renommer Rolfe Benson à titre d'auditeurs de l'Association pour le prochain exercice et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération.
6. Élire les membres du Conseil délibératif du programme du Québec - RecycFluo tel que décrit dans la circulaire d'information ci-jointe.
7. Examiner tout amendement autorisé ou modification identifiée dans le présent avis et traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

Si vous prévoyez assister à la réunion, veuillez-vous inscrire, en avance, via le lien suivant :

[Lien d'inscription à l'AGA de l'AGRP 2024](#)

Suite à votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les informations de connexion au webinaire.

Une circulaire d'information, un formulaire de procuration et les états financiers audités seront transmis à l'ensemble des membres préalablement à l'Assemblée.

EN DATE du 3 juin 2024, à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Par ordonnance du Conseil d'Administration.

Vincent Rea, Président du Conseil d'administration



Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada

Circulaire d'information – Assemblée Générale Annuelle 2024

Cette circulaire d'information accompagne l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Annuelle des membres de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada /Product Care Association of Canada et est fournie dans le cadre d'une demande de procuration pour son usage lors de la réunion.

1. Informations de connexion et Demande de Procuration

Cette circulaire d'information est délivrée par la direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada /Product Care Association (l'« Association ») pour être utilisée à l'Assemblée Générale Annuelle 2024 (l'« Assemblée ») à l'attention de ses membres qui se tiendra virtuellement à 10H HP/13H HE le jeudi 27 juin 2024 sous le format d'un webinaire. Si vous prévoyez assister à la réunion, veuillez-vous inscrire, à l'avance, via le lien suivant : [Lien d'inscription à l'AGA](#)

Il est possible de voter, à l'avance, par procuration. La sollicitation des procurations se fera principalement par courriel, toutefois, les administrateurs, les dirigeants et les employés réguliers de l'Association peuvent solliciter des procurations en personne ou par téléphone.

2. Nomination d'un mandataire

Les personnes nommées dans le formulaire de procuration sont le président, le vice-président et le secrétaire du Conseil d'Administration. **Un membre a le droit de nommer une personne, qui doit aussi être un membre, pour assister et agir en son nom lors de l'assemblée autre que la personne désignée (s) dans le formulaire ci-joint ou par procuration. Ce droit peut être exercé par la suppression des noms des personnes désignées et en insérant le nom de votre candidat ou des candidats dans l'espace prévu à cet effet dans le formulaire de procuration.**

Une procuration ne sera pas valide à moins que le formulaire, dûment rempli, signé et daté, ne soit transmis par courrier ou remise en main propre au président, à l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada/Product Care Association of Canada, 420 – 2238 Rue Yukon, Vancouver, Colombie-Britannique, V5Y 3P2, ou par courriel à agm@productcare.org, avant la fermeture des bureaux le mardi le 25 juin 2024 ou toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement à laquelle la procuration doit être utilisée.

3. Révocabilité de la procuration

Tout membre qui donne une procuration a le pouvoir de la révoquer à tout moment avant qu'elle ne soit exercée. L'envoi d'une procuration ne portera pas atteinte au droit du membre de voter en personne, si le membre décidait d'assister à l'Assemblée après la remise de la procuration. Outre la révocation, de toute autre manière permise par la loi, une procuration peut être révoquée par une preuve écrite, y compris une procuration portant une date ultérieure, exécutée par le membre ou par son mandataire autorisé par écrit ou, si le membre est une personne morale, sous son sceau ou par un dirigeant ou un mandataire dûment autorisé. La preuve écrite de la procuration doit être déposée au bureau de

l'Association, 420 – 2238 Rue Yukon, Vancouver, Colombie-Britannique, V5Y 3P2, avant la fermeture des bureaux le mardi le 25 juin 2024.

4. Le vote par procuration et pouvoir discrétionnaire

En date de la présente circulaire d'information, la direction de l'Association n'a connaissance d'aucun amendement, modification ou autre question susceptible d'être soumise à l'assemblée, à l'exception des questions visées dans l'avis de convocation.

Les mandataires nommés dans le formulaire de procuration voteront ou s'abstiendront de voter sur un bulletin de vote qui peut être demandé, en conformité avec les instructions du membre selon le formulaire de procuration. Une procuration dans le formulaire ci-joint confèrera un pouvoir discrétionnaire pour les mandataires qui y sont nommés à l'égard de:

- a) chaque question ou groupe de questions qui y sont recensées pour lesquelles un choix n'est pas spécifié, auquel cas le mandataire votera pour l'approbation de cette matière,
- b) lorsque le formulaire de procuration contient des instructions de vote pour moins que le nombre de postes au conseil d'administration à élire pour un secteur, ou dans le cas où avant l'Assemblée Générale des désistements se produisent par rapport à la liste des candidats énumérés dans la présente, le pouvoir discrétionnaire doit être exercé par le mandataire habilité à voter pour l'élection d'une autre personne ou des personnes à titre de membre-administrateur pour les secteurs pour lesquels le membre a le droit de vote,
- c) toute modification ou variation, toute question qui y sont recensées, et toute autre question dûment soumise avant la date de l'Assemblée Générale.

5. Résolution spéciale visant à faire passer de deux (2) à trois (3) le nombre de postes au sein du conseil d'administration de Produits d'éclairage et alarmes

Résumé de la proposition de modification de la composition du conseil d'administration : La composition du conseil d'administration de l'Association est revue régulièrement afin de s'assurer qu'elle reflète les programmes et les membres de l'Association. Sous réserve de l'approbation requise des membres, voici une comparaison de la composition actuelle du conseil d'administration et de la proposition de modification de la composition du conseil :

Annexe "B" aux Règlements Administratifs de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada			<i>Proposition de modification de la composition du conseil d'administration en 2024</i>
Catégories de Membres	Produit ou Division	Nombre d'administrateurs	
Catégorie A	Produits de peinture	4	4
Catégorie B	Produits d'éclairage et d'alarme	2	>3<
Catégorie C	Vente au détail	2	2
Catégorie D	Autres produits	3	3
Total:		11	12

Changements antérieurs dans la composition du conseil d'administration : Lorsque l'Association a été constituée en 2001, elle ne gérait qu'un seul programme en Colombie-Britannique pour la peinture et les eaux usées et le conseil d'administration était composé de 10 postes :

- Peinture (5)
- Liquides inflammables (2)
- Pesticides (1)
- Essence (1)
- Vente au détail (1)

En 2010, l'Association a lancé son premier programme d'éclairage et cette année-là, un (1) poste d'éclairage a été ajouté, augmentant la taille du conseil d'administration à onze (11) postes. En 2013, l'Association a été prorogée en vertu de la nouvelle Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et les statuts approuvés ont établi un minimum de 3 et un maximum de 15 membres du conseil d'administration. Les statuts approuvés comprenaient une modification des catégories de membres et de la composition du conseil d'administration afin de refléter les programmes et les membres de l'Association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Proposition de modification de la composition du conseil d'administration : Depuis que la composition actuelle du conseil d'administration a été établie en 2013, l'association a ajouté un certain nombre de programmes. En 2023, le comité de gouvernance du conseil d'administration a effectué une analyse des programmes de l'association et de la composition de ses membres et a recommandé au conseil d'administration d'augmenter la taille du conseil de 11 à 12 membres, en augmentant la représentation du secteur « Produits d'éclairage et d'alarme » d'un poste au conseil d'administration, passant de 2 à 3 membres. Lors de la réunion du conseil de novembre 2023, le conseil a décidé de demander aux membres d'approuver, lors de l'assemblée générale annuelle de 2024, une résolution visant à modifier l'annexe B des statuts de l'Association en augmentant le nombre d'administrateurs de 11 à 12, en augmentant la représentation du secteur « Produits d'éclairage et d'alarme » d'un administrateur, pour la faire passer de 2 à 3.

Nécessité d'une résolution spéciale des membres et des catégories de membres : L'article 5 des statuts de l'Association stipule que toute modification du nombre d'administrateurs et/ou redistribution du nombre actuel d'administrateurs entre les catégories de membres est soumise à l'approbation d'une résolution spéciale de tous les membres de l'Association, ainsi qu'à l'approbation de toutes les catégories de membres, par le biais d'un vote des membres de chaque catégorie de membres.

Article 5.1 Nombre d'administrateurs et composition du conseil

Sous réserve des Statuts, le conseil se compose du nombre d'administrateurs indiqué à l'annexe B du présent règlement ; chaque poste au sein du conseil d'administration représente une catégorie de membres spécifique et est nommé par les membres de cette catégorie de membres. Le conseil d'administration peut, et doit à la suite d'une demande formulée par résolution ordinaire, proposer des modifications du nombre d'administrateurs et/ou une redistribution du nombre actuel d'administrateurs entre les catégories de membres ; ces modifications doivent être approuvées par une résolution spéciale de tous les membres de la société, ainsi que par toutes les catégories de membres à la suite d'un vote parmi les membres de chaque catégorie de membres.

Résolution spéciale : Voici la résolution spéciale proposée (nécessitant l'approbation des 2/3) pour modifier le nombre d'administrateurs et la composition du conseil d'administration en augmentant le

nombre de postes au conseil d'administration pour la catégorie de membres " Produits d'éclairage et d'alarme " de deux (2) à trois (3) et pour modifier l'annexe B des règlements en conséquence.

Résolution spéciale des membres de l'Association et de chacune des catégories de membres : modifier l'annexe B des règlements administratifs de l'Association en augmentant le nombre d'administrateurs de 11 à 12 en augmentant la représentation de la catégorie de membres " Produits d'éclairage et d'alarme " d'un poste d'administrateur, soit de 2 administrateurs à 3 administrateurs.

6. Nomination des administrateurs et vote par secteur

Le nombre de postes au conseil d'administration est de onze (11) et le conseil d'administration actuel est le suivant:

Nom	Affiliation	Terme	Secteur	Prov./ État
Vincent Rea, Président du C.A.	PPG Canada	2024	Produits de peinture	ON
Jeffrey Cattanach, Vice-Président	The Home Depot	2025	Vente au détail	ON
Jason Bernard, Secrétaire du C.A.	Sherwin-Williams	2025	Produits de peinture	CB
Trevor McDole	Home Hardware Stores	2024	Autres produits	ON
Karen Stephenson	ACPCS	2025	Autres produits	ON
Dan Giansante	Rust-Oleum Canada	2024	Autres produits	ON
Jennifer Dolin	Lutron Electronics	2024	Produits d'éclairage et d'alarmes	MA
Marjorie Dionne	Standard Products Inc.	2025	Produits d'éclairage et d'alarmes	QC
Dave Chaulk	Cloverdale Paint	2025	Produits de peinture	CB
Steve Veroba	Benjamin Moore & Co.	2024	Produits de peinture	ON
Poste vacant		2024	Vente au détail	

Pour tous les secteurs où il y a plus de candidats que de nombre de postes d'administrateurs à pourvoir, les membres de ce secteur votant séparément en tant que catégorie, doivent déterminer lequel des candidats pour le secteur est élu au Conseil d'Administration.

Sauf indication contraire, chaque administrateur élu à l'Assemblée restera en fonction pour un mandat de deux ans (2) jusqu'à la conclusion de la deuxième Assemblée Générale Annuelle de l'Association, après quoi le membre-administrateur est élu, à moins que le poste du directeur soit vacant plus tôt.

Les Candidats aux postes d'Administrateurs à l'Assemblée Générale de 2024 :

Le tableau suivant présente les noms des candidats à l'élection au poste d'administrateur, sous réserve de l'approbation par les membres de la résolution spéciale mentionnée ci-dessus, visant à modifier la composition du conseil par l'ajout d'un poste dans le secteur de l'éclairage et des alarmes.

Les membres du conseil d'administration sont élus pour un mandat de deux ans. Afin d'égaliser le nombre de postes du conseil d'administration à élire chaque année, comme l'exige l'article 5.2 des statuts de l'association, le nouveau poste proposé pour l'éclairage et les alarmes aura un mandat initial d'un an,

puis, en 2025, sera proposé pour un mandat de deux ans, comme tous les autres postes du conseil d'administration. Pour chaque candidat, le tableau indique également les fonctions occupées au sein de l'Association, le lieu de résidence, la profession, l'entreprise ou l'emploi, la période pendant laquelle chacun a été administrateur de l'Association et la catégorie de membres représentée.

Secteur	Nom du candidat, fonction actuelle et prov./état de résidence	Occupation, activité ou emploi	Date à laquelle est devenue membre	Année de fin de mandat
Produits de peinture	Vincent Rea, Administrateur, Président du C.A., ON	PPG Canada	5 novembre 2018	2026
Produits de peinture	Steve Veroba Administrateur, ON	Benjamin Moore & Co. Ltd.	19 juin 2021	2026
Produits de peinture	Steve Urchison, * nominé, AB	Cloverdale Paint	nominé	2025*
Autres produits	Dan Giansante, Administrateur, ON	Rust-Oleum Canada	15 juin 2022	2026
Autres produits	Trevor McDole, Administrateur, ON	Home Hardware Stores Ltd.	15 juin 2022	2026
Produits d'éclairage et alarmes	Jennifer Dolin, Administrateur, MA	Lutron	15 juin 2022	2026
Produits d'éclairage et alarmes	Gil Ofek,** nominé, ON	Liteline Corporation	nominé	2025**
Vente au détail	Marie-Yannick Carrière, nominée, QC	Rona Inc.	nominée	2026

*Nomination pour le reste du mandat de deux ans de ce poste à la suite de la démission à mi-parcours de David Chaulk.

**nomination pour un mandat initial d'un an pour ce poste du conseil d'administration, se terminant en 2025, sous réserve de l'approbation de la résolution spéciale visant à ajouter ce poste au conseil d'administration.

Membres-administrateurs à mi-mandat

Le tableau suivant dresse la liste des membres du Conseil d'Administration qui sont à mi-parcours de leur mandat de deux ans. Ces positions ne sont pas soumises à élection lors de cette assemblée (sauf indication contraire). Cette information est présentée à titre indicatif.

Secteur	Nom du candidat, fonction actuelle et prov. de résidence	Occupation, activité ou emploi	Date à laquelle est devenue membre	Année de fin de mandat
Produits de peinture	Jeffrey Cattanach, Vice-Président du C.A., Administrateur, ON	The Home Depot	26 mai 2015	2025
Produits de peinture	Jason Bernard, Corp. Secretary, Administrateur, CB	Sherwin Williams	6 mars 2019	2025
Produits de peinture	Dave Chaulk*, Administrateur, CB	Cloverdale Paint	20 juin 2018	2025*
Autres produits	Karen Stephenson, Administrateur, ON	ACPCS	28 juin 2017	2025
Produits d'éclairage et alarmes	Marjorie Dionne, candidate, QC	Standard Products Inc.	19 juin 2013 au 28 juin 2017; 28 juin, 2023	2025

* se retire du conseil d'administration lors de l'assemblée générale de 2024, nomination pour le terme restant du mandat pour ce poste au sein du conseil d'administration se terminant en 2024

7. Élection des membres du Conseil délibératif du programme du Québec – RecycFluo

Les membres de l'Association, qui sont membres du Programme d'éclairage du Québec, connu sous le nom de RecycFluo, doivent élire les membres du Conseil délibératif ; conseil composé des entreprises et personnes suivantes :

Nom	Organisation
Marjorie Dionne	Standard Products Inc.
Cara Backman	Franklin Empire Inc.
Keven Rousseau	Rona Inc.
Anne-Marie Goyette	BL Solutions Inc.
Jean-Patrick Ducroux	Current Lighting Solutions Canada Inc.
Patricia Duchesne-Laforest	Sollio Groupe Coopératif
Wayne Edwards	Indépendent

8. Nomination des Auditeurs

Les comptables professionnels agréés Rolfe Benson de Vancouver, en Colombie-Britannique seront nommés lors de l'assemblée pour un nouveau mandat à titre d'auditeur de l'Association et la rémunération doit être fixée par les administrateurs. Rolfe Benson est la firme comptable auditrice de l'Association depuis 2001.

Cette circulaire d'information est datée du 3 juin 2024, à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Par ordonnance du Conseil d'administration

Vincent Rea, Président du Conseil d'administration